

PRE-INSCRIPTIONS DE RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2026 dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES pourront être effectuées :

du lundi 23 février au dimanche 15 mars 2026 inclus

- en ligne, sur le site de la CCPC : www.ccpaysdecruseilles.org
- par dossier papier à demander à : scolaire@ccpaysdecruseilles.org

ENFANTS CONCERNÉS :

- **1^{ère} année de MATERNELLE** : enfants nés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023
(N.B. : Un enfant né à compter du 01/01/2024 effectuera sa rentrée scolaire en septembre 2027.
Pas de dérogation possible)
- **Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et d'élémentaire.**

Liste des documents qu'il vous faudra joindre à votre demande de préinscription :

- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- une pièce d'identité du responsable légal
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le cas échéant : jugement du tribunal de grande instance (parents séparés ou divorcés)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service affaires scolaires au 04.50.08.16.07 ou à l'adresse scolaire@ccpaysdecruseilles.org

Fait à Cruseilles, le 16/01/2026

**La Vice-Présidente
chargée des Affaires Scolaires,
Mme Sylvie MERMILLOD**

